



AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Université de Corse, 22 avenue Jean nicoli B.P. 52, à l'attention de M. Nicolai Pierre Mathieu, F-20250 Corte. Tél. 04 95 45 02 06. E-mail : marchepublic@univ-corse.fr. Fax 04 95 45 06 73.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.univ-corse.fr>.

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.klekoon.com>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Université de Corse, point(S) de contact susmentionné(s). En dehors de la période de fermeture de l'université du 18 Décembre 2009 au 04 Janvier 2010, F-20250 Corte.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Université de Corse, point(S) de contact susmentionné(s). Pendant la période de fermeture de l'université du 18 Décembre 2009 au 04 Janvier 2010 sur www.klekoon.com uniquement, F-20250 Corte.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Université de Corse, point(S) de contact susmentionné(s). Les remises contre récépissé devront se faire en dehors de la période de fermeture de l'université du 18 Décembre 2009 au 04 Janvier 2010, F-20250 Corte.

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales.

Éducation.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

Section II : Objet du marché

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

nettoyage et entretien des locaux de l'université de Corse.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Services.

Catégorie de service : n°14.

Lieu principal de prestation : lot 01 : Corte - lot 02 : Corte - lot 03 : Corte - lot 04 : Corte - lot 05 : Corte - lot 06 : Ajaccio - lot 07 : Corte.

Code NUTS FR832.

II.1.3) L'avis implique :

Un marché public.

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

nettoyage et entretien des locaux de l'université de Corse.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

90910000.

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Oui.

II.1.8) Division en lots :

Division en lots : Oui.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération :

Non.

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

chacun des lots est reconductible de manière expresse 3 fois pour une durée de 12 mois à chacune des reconductions.

II.2.2) Options :

Non.

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :

Durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du contrat).

Informations sur les lots

LOT n°1

INTITULÉ : Nettoyage et entretien du site MARIANI

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Nettoyage et entretien du site MARIANI

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

90910000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

Corte

LOT n°2

INTITULÉ : Nettoyage et entretien de l'UFR Sciences - Campus Grimaldi

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Nettoyage et entretien de l'UFR Sciences - Campus Grimaldi

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

90910000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

Corte

LOT n°3

INTITULÉ : Nettoyage et entretien de la halle des sports - Campus Grimaldi

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Nettoyage et entretien de la halle des sports - Campus Grimaldi

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

90910000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

Corte

LOT n°4

INTITULÉ : Nettoyage et entretien de l'I.U.T. - Campus Grimaldi

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Nettoyage et entretien de l'I.U.T. - Campus Grimaldi

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :
90910000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

Corte

LOT n°5

INTITULÉ : Nettoyage et entretien du Site Palazzu - Archéo

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Nettoyage et entretien du Site Palazzu - Archéologie

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :
90910000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

Corte

LOT n°6

INTITULÉ : Nettoyage et entretien du Site de Vignola

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Nettoyage et entretien du Site de Vignola

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :
90910000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

Ajaccio

LOT n°7

INTITULÉ : Nettoyage et entretien du site IUFM

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Nettoyage et entretien du site IUFM

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :
90910000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

Corte

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent :

Virement bancaire (Mandat administratif). Délai de paiement : 30 jours. Une avance est prévue.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Groupement solidaire.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -

Déclaration de candidature (ou DC 4)

- Documents relatifs à la déclaration candidat (ou Dc5; les rubriques a, b, C1, D1-1, D-2, F1, F-2, H et I sont à renseigner, le document doit être signé par la personne habilitée à engager la société).

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - chiffre d'affaires global au cours des trois derniers exercices disponibles (ou Dc5 ci dessus).

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - effectifs du candidat, importance et qualification du personnel d'encadrement, moyens techniques, références sur des prestations similaires.

III.2.4) Marchés réservés :

Non.

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

Non.

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

Non.

Section IV : Procédure

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. valeur technique. Pondération : 60.

2. prix des prestations. Pondération : 40.

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :

Non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

09S0011.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

Documents payants : non.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

20 janvier 2010 - 17:00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE :

Non.

VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :

Non.

VI.3) AUTRES INFORMATIONS :

Modalités de retrait des documents : Sur place ou envoi par courrier sur demande écrite, ou par voie électronique sur www.klekoon.com.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 20 novembre 2009.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia, chemin Montepiano, F-20200 Bastia.

Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal administratif de Bastia, chemin Montepiano, F-20200 Bastia.

VI.4.2) Introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : la juridiction ne peut être saisie que par voie de recours contre une décision et ce, 10 jours suivant la décision de rejet pour le référé précontractuel (Article L551-1 du code de justice administrative) et dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (art. R 421-1 du code de Justice administrative).

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 20 novembre 2009.